

**L'hon. M. Cadieux:** Tout d'abord, nous devrions, je crois, nous entendre sur la date du contrat. Lors de la conférence de presse, c'est du contrat de 1967 que parlait M. Mason, de la Fédération des enseignants. De mon côté, je parlais du contrat de 1969. Le premier contrat ne prévoyait pas de changement pour 1968, et rien ne justifiait donc une discussion.

**Des voix:** Bravo!

**Le très hon. M. Diefenbaker:** J'aimerais applaudir moi aussi, mais la réponse ne s'étend pas à l'ensemble des faits. Le contrat mentionné par le ministre...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le très honorable représentant aurait-il l'obligeance de poser sa question?

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Voici ce que, j'ai demandé au ministre: pourquoi le gouvernement du Canada refuserait-il de négocier avec la Fédération des enseignants? Pourquoi n'a-t-elle pas été consultée?

**L'hon. M. Cadieux:** Pour la simple raison que la situation comporte deux éléments: un accord et un contrat. Les parties au contrat sont les commissions scolaires, qui prêtent les enseignants, le ministère de la Défense nationale et les enseignants eux-mêmes. Nous admettons qu'en ce qui concerne les conditions générales de travail, les dispositions générales du contrat ou les questions relevant des accords globaux, nous devons consulter la Fédération des enseignants, et je viens de m'y engager.

**M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal):** Une question complémentaire. Si les enseignants employés par le ministère ont des doléances, à qui doivent-ils s'adresser?

**L'hon. M. Cadieux:** L'enseignant attaché au ministère a le rang d'officier et les mêmes voies lui sont ouvertes. Il peut donc soumettre ses doléances à une commission d'enquête.

## LA NAVIGATION

### LA RÉCUPÉRATION DU REMORQUEUR «EMERALD STRAITS»

**M. Harold E. Winch (Vancouver-Est):** Monsieur l'Orateur, hier j'ai eu le privilège de poser une question au ministre des Transports au sujet du remorqueur coulé *Emerald Straits*. J'apprends aujourd'hui que des marins de la côte du Pacifique pourraient refuser de travailler sur des remorqueurs en acier de même modèle à celui de l'*Emerald Straits* qui a coulé récemment, à moins que l'on ne remédie aux défauts apparentes de construction. Le ministre peut-il nous dire

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

si on décidera de récupérer le remorqueur afin de découvrir pourquoi il a coulé et d'essayer de retrouver les corps des noyés?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports):** A la suite de la question du député hier, je suis allé aux renseignements et j'espère pouvoir en fournir avant la fin de cette semaine.

## L'AGRICULTURE

### L'AIDE AUX PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD

**M. David MacDonald (Egmont):** J'aimerais poser une question au ministre de l'Agriculture, monsieur l'Orateur, par suite des nouvelles inquiétantes de ces jours derniers à propos du nombre d'enchères sur des fermes et de fermes vendues dans l'Île du Prince-Édouard. Le ministre a-t-il institué une enquête dans cette province sur le nombre de producteurs de pommes de terre qui, à cause des prix déplorables, ne pourront pas ensemencher cette saison? Nous dirait-il si l'on songe à prendre des mesures pour remédier à cet état de choses?

**L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture):** Nous n'avons pas institué d'enquête en vue de recueillir ces renseignements précis, mais nous avons tout de même conscience des problèmes économiques et sociaux que posent les prix peu élevés des pommes de terre.

**M. MacDonald:** Comme cette industrie constitue le pivot de l'économie de l'Île du Prince-Édouard, le ministre consentirait-il à procéder à une enquête de ce genre, afin de se rendre compte de l'ampleur du problème et peut-être d'y remédier?

**L'hon. M. Olson:** Je ne crois pas pouvoir m'engager sur-le-champ à mener une telle enquête. Toutefois, le ministère et le gouvernement se préoccupent vivement de ce problème et nous avons tenu plusieurs réunions en vue de surmonter les difficultés qui entraînent trop souvent la mise en marché des pommes de terre.

[Français]

### QUESTION POSÉE AU CABINET

**M. Réal Caouette (Témiscamingue):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Selon M. Nadeau, journaliste de Montréal, qui se dit très bien informé, il y aurait entente Trudeau-Caouette en vue de combattre les séparatistes au Québec. Comme je ne suis pas au courant des termes d'une telle entente, le premier ministre serait-il en mesure de nous en faire part?